



FICHE DE CANDIDATURE

Élection au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

Candidat au titre des représentants des membres de catégorie 1, 2, 3, 4 ou 5

Je soussigné(e) Pascal BONNETAIN

Né(e) le : 03 janvier 1959

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)



Structure parrainant la candidature : Fédération française de canoë-kayak & sports pagaie

Eventuelle fonction au sein de la structure : Président

Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif :

1977-1983 : Sportif de haut niveau en kayak
1983-1997 : Cadre technique, entraîneur national et directeur équipe de France canoë-kayak
1984-1990 : Journaliste de la presse écrite (Sud-Ouest, l'Équipe et Libération)
1995 - ... : Conseiller municipal de la commune de Labastide de Virac (Ardèche)
1997-2002 : Député-suppléant de l'Ardèche
1997-2007 : Directeur adjoint du CREPS Rhône-Alpes (responsable site Vallon Pont d'Arc)
2001 - : Président de l'Établissement Public Territorial de l'Ardèche (EPTB)
2003 - : Premier Vice-président de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
2010-2016 : Conseiller régional Rhône Alpes (président commission tourisme et montagne)
2012-2016 : Président de la commission sport de l'Association des Régions de France (ARF)
2013-2017 : Secrétaire Général de l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse (OFQJ)
2017-2024 : Directeur du CREPS de Dijon et Bourgogne-Franche-Comté (BFC)
2020-2024 : 1er Vice-Président de la Conférence Régionale du Sport de BFC
2024- : Président de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sports de pagaie

Reconnais, en signant le présent document, que je certifie jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.

P.B.

Expression libre :

Bonjour

Vivant au cœur des gorges de l'Ardèche, ma vie est guidée par les sports de nature et particulièrement le canoë-kayak et les sports de pagaie.

Engagements pour les sports-nature, la performance et les entreprises

Après mon CAPEPS, j'intègre rapidement le ministère des sports au sein de la Fédération Française de Canoë-Kayak, des DRDJS et des CREPS. J'en ai dirigé deux :

- CREPS de Vallon Pont d'Arc où j'implante le Pôle Ressource National des sports de nature et le service de la conservation de la Grotte CHAUVET (-36 000 ans / spéléologie)
- CREPS de Dijon que je modernise avec 30M€ (État/Région) pour les JOP Paris2024. Le ministère l'identifie pilote sur le numérique et le groupement comptable des CREPS. La création d'un club entreprises a renforcé les liens entre acteurs économiques et sportifs

Engagements sur l'eau, la biodiversité et le tourisme

Le superbe patrimoine naturel des gorges de l'Ardèche m'a conduit à m'investir sur leur préservation gérée par les pouvoirs publics. Passionné pour l'eau, la biodiversité et le tourisme, j'intègre plusieurs collectivités (Commune, Établissement Public Territorial de Bassin de l'Ardèche, Région Rhône-Alpes, Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche et Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse). Par ces mandats divers, je mesure que nos pratiques sportives peuvent être fragilisées par leur environnement mais aussi force de proposition.

Engagements sur la jeunesse et la francophonie

Secrétaire Général de l'OFQJ, j'ai œuvré, pour que les jeunes de 18 à 35 ans bénéficient d'expériences professionnelles à l'étranger quelques soient leur niveau d'étude. Nous avons soutenu beaucoup de jeunes francophones avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). En 2016, avec le CNOSF, nous avons permis à 12 jeunes sportifs francophones d'intégrer le club France de RIO de JANEIRO durant les JO. Ce fut une superbe expérience pour les jeunes francophones qui ont été reçus à l'Élysée à leur retour de RIO.

Mon engagement pour le sport se poursuit en étant nouveau président de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sports de pagaie.

Nos 12 disciplines se pratiquent sur trois milieux : eau calme, eaux vives et eau salée. Les pratiques sportives méritent d'être intégrées dans une société plus juste et plus respectueuse de tout son environnement. Jeune retraité et riche de mes expériences, j'ai appris à bien naviguer pour atteindre mes objectifs sans perdre mon âme et mes valeurs.

Je souhaite intégrer le conseil d'administration pour aider le CNOSF à devenir :

- La vraie maison du sport français (lieu stratégique et convivial des fédérations).
- Une instance avisée sur les enjeux de société et de gouvernement
- Un interlocuteur privilégié pour les acteurs publics, socio-économiques et associatifs
- Une référence dans les politiques publiques concernant le sport et son environnement
- Un lieu d'inspiration pour les enfants, les pratiquants et les clubs
- Une ressource pour les personnes indispensables à nos associations sportives :
 - Les bénévoles pour aboutir à un vrai statut avec un échancier défini.
 - Les cadres techniques dont les missions ont beaucoup évolué (État / régions)
- Un modèle de développement en respect avec son écosystème et les individus

Vous pouvez compter sur moi,

Merci

Bien cordialement,
Pascal Bonnetain



Reconnais, en signant le présent document :

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à dpo@cnosf.org. En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet (www.cnil.fr)

Fait à *Vaires sur Marne*
Le *17 Mai 2025*

Signature

POB



FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

- Chaque fédération ou membre associé du CNOSF ne peut parrainer qu'une candidature.
- Une candidature ne peut être parrainée que par un membre de la catégorie correspondante.
- Le pouvoir de parrainage est subordonné à la condition que le membre ait procédé au renouvellement de ses dirigeants pour l'Olympiade en cours et qu'il soit en situation d'exercer son droit de vote lors de l'Assemblée générale.
- Ce parrainage doit être intégré au dossier adressé par le candidat au plus tard le 20 mai 2025, cachet de La Poste faisant foi.

Je soussigné(e) : Pascal BONNETAIN

Président(e) de Président

, structure relevant

de la catégorie (cocher) :

- Fédération olympique (cat. 1)
- Fédération sportive nationale (cat.2)
- Fédération multisport ou affinitaire (cat.3)
- Fédérations scolaire ou universitaire (cat.4)
- Membre associé (cat. 5)

Certifie que ma structure a procédé au renouvellement de ses dirigeants élus pour l'Olympiade en cours le 14 décembre 2024

Parraine la candidature de Pascal BONNETAIN

au Conseil d'administration

pour la mandature 2025-2029, présentée au titre de la catégorie des (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)

Fait à Vaires sur Marne

Le 17 mai 2025

Signature de la Présidente/du Président et cachet de la structure précédés et de la mention manuscrite « bon pour parrainage »

Bon pour parrainage

PBV

FFCK

Maison des sports de pagaie
2 Chemin de la Victoire
77 360 Vaires-sur-Marne